

# **RAPPORT D'ORIENTATION** **BUDGÉTAIRE 2023**

**du Centre Communal d'Action Sociale  
de Quesnoy-sur-Deûle**



# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

## **I. Le budget**

- 1) Les recettes
- 2) Les dépenses

## **II. Les orientations 2023 du CCAS**

- 1) inclusion numériques
- 2) les aides facultatives à développer
- 3) l'Atelier et les différentes activités dans ce lieu ressources
- 4) le PSE : projet socio-éducatif sur l'aire d'accueil des gens du voyage

## **CONCLUSION**

## **ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

En application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes et établissements publics de plus de 3500 habitants sont tenus de présenter, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) qui doit donner lieu à un débat au sein du Conseil d'Administration.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) s'appuie sur l'Analyse des besoins sociaux afin de définir les préconisations et actions à développer sur la commune.

### **I. Le budget**

#### **1) Les recettes**

Les recettes de fonctionnement du CCAS sont constituées de :

- la subvention communale,
- dons, legs,
- la location des terrains appartenant au C.C.A.S.
- de subventions de fonctionnement reçues

Les recettes d'investissement proviennent, le cas échéant,

- d'un virement de la section de fonctionnement (Affectation de l'excédent de fonctionnement pour couvrir le déficit d'investissement)
- du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)
- d'emprunts
- de subventions d'investissement reçues

#### **2) Les dépenses**

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

- aides sociales facultatives,
- frais de fonctionnement des actions collectives,
- frais de personnel et charges sociales,
- diverses charges de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement portent sur :

- les prêts effectués aux familles en difficulté
- l'acquisition de matériel et d'équipement
- le remboursement du capital des emprunts

**a) Montant des dépenses de fonctionnement de 2016 à 2022**

Années	Aides facultatives	Charges de Personnel	Divers	Dépenses Totales
2016	15 448,73 €	38 184,20 €	3 598,54 €	57 231,47 €
	26,99%	66,72%	6,29%	
2017	10 891,78 €	41 662,54 €	4 382,06 €	56 936,38 €
	19,13%	73,17%	7,70%	
2018	10 728,05 €	35 028,27 €	20 680,61 €	66 436,93 €
	16,15%	52,72%	31,13%	
2019	8 123,85 €	34 258,37 €	8 759,49 €	51 141,71 €
	15,88%	66,99%	17,13%	
2020	5 549,96 €	35 330,50 €	6 464,48 €	47 344,94 €
	11,72%	74,62%	13,65%	
2021	8 069,72 €	34 466,43 €	7 653,74 €	50 189,89 €
	16,08%	68,67%	15,25%	
2022	8 281,09 €	40 876,47 €	6 687,38 €	55 844,94 €
	14,83%	73,20%	11,97%	

**b) Résultats définitifs de l'exercice 2022**

EXECUTION DU BUDGET 2022 CCAS DE QUESNOY SUR DEULE				
		Dépenses	Recettes	Résultat
FONCTIONNEMENT	Réalisations de l'exercice	55 844,94 €	37 291,17 €	-18 553,77 €
	Reports de l'exercice N-1 (002)		46 860,54 €	46 860,54 €
	Résultat cumulé	55 844,94 €	84 151,71 €	<b>28 306,77 €</b>
INVESTISSEMENT	Réalisations de l'exercice	17 313,76 €	94 874,59 €	77 560,83 €
	Reports de l'exercice N-1 (001)	39 760,82 €		-39 760,82 €
	Restes à réaliser/reporter			0,00 €
	Résultat cumulé	57 074,58 €	94 874,59 €	<b>37 800,01 €</b>

**c) Situation en matière d'emprunts**

Le CCAS a contracté un emprunt de 95 000 € sur 10 ans en 2019, pour porter le solde de l'opération qui a consisté à vendre son local Saint Mathias et à acheter et aménager en remplacement un local neuf rue de l'ange gardien.

La fin du remboursement de ce prêt interviendra en 2029.

Le capital restant dû au 31/12/2022 est de 60 921,30 €. Le capital est remboursé sur la section investissement du budget. Les intérêts le sont quant à eux sur la section de fonctionnement.

## II. Les orientations 2023 du CCAS

L'absence pour maladie grave du seul agent du CCAS depuis mi-novembre 2022 et sa non reprise à ce jour ralentit de manière importante la mise en œuvre des actions du CCAS.

Les actions menées en 2022 seront donc poursuivies en fonction des possibilités de mobilisation des élus et bénévoles du CCAS et en collaboration étroite avec les personnels des permanences sociales qui se tiennent sur la commune.

La crise sanitaire, la crise énergétique et l'inflation vont impacter les demandes et les problématiques de certains Quesnoysiens et fragiliser davantage les personnes en situation de précarité.

Les actions 2022 à poursuivre sont :

### 1) **Inclusion numérique**

Comme développé dans l'ABS en 2020, le confinement a fait prendre conscience que le numérique prend une place de plus en plus importante dans notre société, que ce soit pour effectuer des démarches administratives ou garder contact avec ses proches.

#### **a) La dématérialisation**

De moins en moins de documents sont imprimés, c'est ce qu'on appelle la dématérialisation. Aussi, on reçoit davantage de documents par internet, comme les bulletins de salaire, les factures EDF ou encore les relevés d'assurance maladie.

D'ici 2025, le numérique deviendra un outil indispensable pour accéder à ses droits et réaliser ses démarches administratives.

#### **b) Les publics en difficulté par rapport aux outils numériques est une préoccupation.**

Pour un certain nombre de personnes, l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un Smartphone reste compliquée et surfer sur le net, une crainte.

Cet illettonisme est vécu par 68 % des personnes âgées de 85 ans, qui n'utilisent jamais Internet, mais touche également des personnes plus jeunes qui ne sont pas à l'aise avec les démarches administratives.

Il convient donc de faciliter l'accès vis-à-vis des outils numériques .

#### **c) des actions souhaitées en 2022**

- Des ateliers numériques ont été programmés les 22 février, 1<sup>er</sup> mars et 8 mars 2022, il s'agissait de l'utilisation de tablettes

- des ateliers numériques se sont tenus en juin, il s'agissait d'un test pour voir si ce service était attendu. Suite au succès rencontré par cette activité, des sessions sont prévues depuis septembre 2022.( 2 vendredis par mois)

L'objectif étant :

- Assurer des permanences en direction des utilisateurs d'ordinateur confrontés à une difficulté
- Proposer un apprentissage du numérique pour tous, par des ateliers permettant à chacun de « maîtriser » le numérique, d'accéder à leurs droits et démarches.
- sensibiliser aux arnaques, aux fausses informations et aux virus numériques

Cet atelier informatique est mené par la CLCV dans les locaux de l'Atelier, à l'Ange Gardien.

Deux groupes ont été créés :

- un groupe « débutants »
- un groupe pour « des personnes un peu plus à l'aise avec l'informatique »

L'objectif de ces cours :

- permettre à ces publics de créer une adresse mail, la gérer, d'accéder à des sites de services publics et de première nécessité (banque, assurance, ...), de faire des démarches en ligne.

Des ordinateurs et un écran interactif subventionnés par la MSA, ont été achetés par le CCAS pour cet atelier numérique.

En 2023 cet atelier se pérennise avec le même opérateur très apprécié. Son coût sera pris en charge par la ville, une cotisation modique sera demandée aux utilisateurs (50€ par an pour les Quesnoysiens et 80 € pour les non Quesnoysiens). Le CCAS devra se positionner pour une éventuelle prise en charge de tout ou partie de ce coût pour les personnes en difficulté financière.

## **2) Développer les aides facultatives**

### ***\* Aide à la mobilité***

7 ateliers vélo et aide à la réparation ont été organisés Printemps/Eté 2022.

### ***\* Une aide alimentaire***

Le CCAS propose des aides par le biais de tickets service.

## **3) L'Atelier : lieu ressources intergénérationnel**

Pour 2022/2023, les objectifs de l'Atelier restent :

### **a) poursuivre les activités créatrices de lien social et de participation citoyenne :**

- en participant à des actions proposées par des associations au sein du lieu,
- en étant source de proposition,
- en s'impliquant dans le collectif
- en proposant des ateliers solidaires

**b) Rompre l'isolement :**

Au travers des actions existantes et de nouvelles actions, l'Atelier permettra aux personnes âgées dites isolées de se retrouver et d'échanger. Premier mardi du mois : café détente, 2ème vendredi du mois : atelier jeux etc.

le CCAS a organisé depuis 2021 de nombreux ateliers dans ce lieu ressources

- bien préparer sa retraite
- premiers secours
- sérénité au volant qui a rencontré un certain succès
- aménager son logement, avec l'âge les risques de chûtes sont plus fréquentes
- gymnastique cérébrale
- atelier relaxation
- atelier sommeil
- atelier de la douleur à la douceur
- atelier nutri activ

Nous avons organisé un atelier « énergie » . Les thèmes évoqués : disparition du tarif gaz réglementé, les augmentations, les coups de fils intempestifs pour nous obliger à changer, et vers quoi se diriger,

Des réponses ont été apportées aux interrogations.

En 2023, nous poursuivrons ces ateliers, Le prochain sera «cap bien être». Mais il est proposé d'élargir les activités proposées :

- un après midi loto,
- une séance « cinéma » suivie d'un débat sur le sujet proposé.

**c) Créer des dynamiques intergénérationnelles :**

L'Atelier est destiné à recevoir des seniors mais également à créer des liens intergénérationnels.

L'association Alternatif'Accompagnement adultes et enfants, est accueillie dans ce lieu et propose à des parents et à leurs enfants une animation « je découvre, j'apprivoise mes émotions », D'autres ateliers sont programmés.

**d) Développer des actions solidaires**

Tous les quinze jours, le mercredi matin un atelier solidaire sous l'impulsion de l'association « les gouguettes » ainsi qu'un dimanche par mois, avec un objectif : on fait ...pour les autres... dans la convivialité

**e) Développer des actions de prévention :**

Des rendez-vous réguliers continueront d'être proposés avec des partenaires institutionnels et associatifs au cours de l'année.

Faire vivre ce lieu, prend du temps et nécessite un investissement complet. Il faut repérer les personnes concernées, leur présenter le lieu et les activités, relancer les invitations. Mais aussi accueillir les intervenants et le public, parfois aller les chercher à leur domicile.

Certains aînés aimeraient participer mais rencontrent des difficultés de déplacement. Les personnes sont motivées par l'action, mais ne sont pas véhiculées ou en capacité de venir seule.

**En 2023 les activités se poursuivront et toutes les opportunités seront saisies.**

**La mobilisation des publics les moins insérés reste lourde et mangeuse de temps.**

**La question des moyens humains nécessaires pour accompagner le développement d'actions se pose.**

**Une petite assistance à la mise en place de l'animation et aux ouvertures et fermetures de porte est ponctuellement apportée par un personnel ville.**

#### **4) Le PSE : Projet Socio-Educatif, sur l'aire d'accueil des gens du voyage**

Plusieurs axes de travail ont été établis pour les années 2020/2021, mais le contexte sanitaire n'a pu permettre aux différents partenaires de réaliser ce travail.

Il semble pourtant essentiel de poursuivre l'action déjà engagée et ainsi permettre aux résidents de l'aire d'accueil de rentrer dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

La crise sanitaire n'a pas permis de mener des actions autour des axes de travail suivant :

**\* *La scolarisation* :**

- veiller à ce que l'ensemble des enfants en obligation scolaire soient inscrits dans un établissement,
- favoriser la continuité, grâce à un partenariat avec les écoles,
- favoriser l'accès aux prestations péri-scolaires.

**\* *Créer un lien de confiance* pour aborder des sujets importants, par le biais des enfants :**

- continuer à proposer des ateliers lecture : au moins une fois par mois. Ceci entraîne la mise à disposition de professionnels apportant leur technicité : choix de livres, lecture en public .... Ces ateliers peuvent permettre d'aborder des sujets comme l'hygiène, l'alimentation ...

**\* *L'alphabétisation* :**

- Favoriser l'accès des gens du voyage aux ateliers d'alphabétisation, existant sur la commune.

**\* *L'emploi* :**

- Essayer de créer un partenariat avec la maison de l'emploi, le PLIE et/ou Pôle Emploi pour aider les résidents de l'aire d'accueil dans leurs démarches, permettre des périodes d'immersion afin de créer un lien de confiance entre employeurs et salariés.

**La présentation des diagnostics sociaux des aires d'accueil , préalables à l'élaboration des projets socio-éducatifs est intervenu avec la MEL (Mme GUFFROY – correspondante au niveau des gens du voyage) le 14 mars 2022. Quesnoy-sur-Deûle a participé à cette réunion. Notre site n'a pas été classé comme prioritaire pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'action dès 2022/2023.**

**Des actions sont cependant à travailler avec nos partenaires en santé et éducation.**

**La démarche est relancée en 2023. La MEL, gestionnaire de l'aire, a évoqué des perspectives dans ce sens.**

#### **5) La parentalité**

L'évolution familiale a engendré une diversification des situations familiales.

La parentalité permet d'aborder les situations complexes et de faire évoluer les représentations de la famille (famille d'accueil, adoption, recomposition familiale, homoparentalité...).

L'usage du concept de parentalité s'est accru considérablement au cours des dix dernières années. Pour de nombreux auteurs, la parentalité représente une question majeure de santé publique. Pour certains, ce serait une des principales problématiques auxquelles sont confrontées les sociétés actuelles,

Des ateliers Parents/Enfants, des groupes de discussion de parents sont intervenus à l'Atelier en 2021

La Maison Parents de Tourcoing a proposé de tenir en 2022 à Quesnoy-sur-Deûle à l'Atelier, des temps de rencontre avec les parents.

Lors d'une réunion le 7 décembre 2022, il a été décidé avec la Maison des parents, constatent le peu de fréquentation rencontrée, de prévoir un « café des parents » mensuel un samedi matin à compter d'avril 2023. Communiquer dans les écoles, sur les supports de communication de la ville afin d'avoir du public à cet atelier.

## **6) Accompagnement à la scolarité**

A ce jour, le CCAS coordonne une action d'aide aux devoirs.

Nous avons un réseau de 5 bénévoles qui aident 10 enfants à faire leurs devoirs

Après ce soutien scolaire, ces derniers ont un temps de lecture, des livres de la médiathèque sont à leur disposition. En cas de difficulté, les bénévoles viennent à leur secours pour la compréhension et donner le goût de la lecture.

Il faudrait de nouveau informer les directrices d'école de cette possibilité afin qu'elles nous orientent les enfants ayant besoin d'un soutien.

## **CONCLUSION**

Ce document comporte un certain nombre de données qui mettent l'accent sur quelques problématiques rencontrées et qui vont nous permettre de mieux cibler les actions à mettre en place sur la commune.

Le logement social demeure sous tension, peu d'attributions alors que la demande est toujours importante. La réalisation Tisserin rue Foch a permis l'attribution de logements locatifs au 1.2.2022, d'autres constructions à l'Ange Gardien ont été finalisées avec l'arrivée de nouveaux locataires dans 25 logements sociaux le 5.12.2022

D'autres projets devraient se concrétiser :

- Livraison des appartements Edouard Denis, rue de Warneton fin 2023 ;
- Démarrage des travaux, courant 2023, de 3 programmes :
  - COGEDIM (rue Koenig), PROMONEUF (rue Mermoz) et ICADE (rue de Verlinghem).

Le contexte sanitaire a entraîné également des difficultés financières pour les familles en lien avec le maintien et/ou l'accès à l'emploi.

En partenariat avec les structures locales des actions sont à envisager afin de faire découvrir les dispositifs d'aides existantes notamment envers les jeunes.

Différentes permanences se déroulent en mairie :

- CARSAT action sociale - retraite
- Interface
- UTPAS
- SOLIHA
- INTERM'AIDE

Celles-ci répondent à l'attente des Quesnoysiens.

Une permanence supplémentaire de l'UTPAS interviendra à compter de mars 2023 les lundis en Mairie.

La mise en route en 2022 du bus bleu France-Service du Conseil Départemental une fois par mois rencontre un grand succès par la diversité des services représentés et son accessibilité. C'est un bon complément aux autres services sociaux présents sur la ville.

Le nombre de personnes âgées progresse , les besoins seront donc plus importants dans les années à venir :

logement adapté, prise en charge à domicile ou en établissement, accompagnement social etc.

La livraison de repas aux personnes âgées a du être adaptée et réservée aux personnes âgées rencontrant des difficultés de santé provisoires ou pérennes. Ce service permet d'assurer une vigilance à l'égard de ces personnes parfois bien isolées.

La question de l'isolement relationnel est également à prendre en compte pour les personnes les plus vulnérables, même si certaines sont aidées par leur famille en cas de difficulté ou par le voisinage, toutes ne bénéficient pas de liens amicaux ou familiaux.

Chaque année, le CCAS a à traiter le cas de 2 ou 3 personnes différentes très isolées en grave difficulté de santé (Alzheimer et autre maladie neurodégénérative). Une certaine vigilance de voisinage permet alors la détection de ces difficultés. Un travail avec un médecin devient alors nécessaire et nous peinons parfois à en mobiliser un.

L'objectif pour 2023 est de repérer notamment au niveau de notre tableau « seniors » du registre canicule abondé pendant le confinement , les personnes âgées en difficulté :

- au niveau des ressources très modestes, en leur proposant une aide ponctuelle
- au niveau de l'isolement, en leur proposant de participer aux activités à l'Atelier.
- en les écoutant ( contacts téléphoniques réguliers).

Au niveau de la prévention dans le cadre des plans grands froid et canicule

Le confinement a également été un révélateur des violences conjugales, il a aggravé les tensions intrafamiliales préexistantes pouvant conduire à des actes violents.

Certaines communes avoisinantes ont fait appel au mini-bus "Nina et Simones" pour écouter des femmes et les orienter en matière de droit sur des sujets d'égalité, de sexualité ou des problématiques liées au travail.

En 2023, nous espérons pouvoir améliorer le bien être des retraités, l'accès au numérique et aux droits des usagers, favoriser l'insertion socio-professionnelle des résidents de l'aire d'accueil, développer les aides extra-légales du CCAS afin d'aider au mieux la population rencontrant des difficultés.

Les besoins sociaux relèvent d'une construction permanente. Ils évoluent dans le temps en fonction du développement de la société.

Ainsi, la réflexion autour des besoins s'inscrit nécessairement dans une vision prospective et une mise en perspective des moyens humains et financiers à mobiliser avec des partenaires à consolider.

Pour 2023, le CCAS sollicite une subvention d'un montant de 53 000 euros auprès de la commune pour mener ces actions.